

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 14 MARS 2019

L'an deux mille dix-neuf, le 14 mars à 18 heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes d'Augne, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre FAYE, Président.

Date de convocation du Conseil de Communauté : 07 mars 2019

Membres en exercice	Présents	Pouvoirs	Excusés	Absents
33	23	3	2	5

Pour	Contre	Abstention
26	0	0

Membres présents : BESNIER Michelle, BIDAUD Jean-Michel, BODIN Pascal, CHAUVERGUE Laurence, FAYE Jean Pierre, GANE Isabelle, GARDELLE Bruno, GLANGEAUD Delphine, LACOUTURIERE Michel, LEFEBVRE Frankie, LENOBLE Monique, LOURADOUR Patricia, MENUCELLI Thierry, MUZETTE Thierry, PERIGAUD Chantal, PEYRISSAGUET Jean-Jacques, PLAZANET Mélanie, PONS Gérard, POURCHET Pierre, SERRU Marie Claire, SIMON Philippe, SUDRON Frédéric, TERRIER Gilles.

Suppléants avec voix délibérative :

Membres ayant donné pouvoir : DEVAUX Nathalie donne pouvoir à LEFEBVRE Frankie, DUPUY Nathalie donne pouvoir à CHAUVERGUE Laurence, PERDUCAT Daniel donne pouvoir à FAYE Jean Pierre.

Membres excusés n'ayant pas donné pouvoir : CHADELAUD Michel, PAQUET Laurent.

Absents : CAMBOU Stéphane, CHABANAT Christine, DOLLEY Alain, ROGER Edouard, SIMON Isabel.

Secrétaire de séance : PLAZANET Mélanie

### FINANCES

#### Délibération n° 14 – 2019 : Service de paiement en ligne (PAY FIP) pour les services administratifs et le SPANC

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Communautaire de l'obligation pour les administrations de mettre à disposition des usagers un service de paiement en ligne.

Pour la Communauté de Communes, suivant le calendrier fixé par le décret 2018-689 du 1<sup>er</sup> août 2018, cette obligation est fixée au 01 juillet 2020.

Il est proposé d'anticiper cette obligation et de signer une convention d'adhésion au service de paiement en ligne PAY FIP proposé par la DGFIP :

- pour les recettes du budget principal liées au revenu des immeubles (loyer), les redevances des services à caractère culturel, les redevances des services à caractère sportif
- pour les recettes du budget annexe SPANC liées au contrôle des assainissements non collectif (vente, neuf, existant)

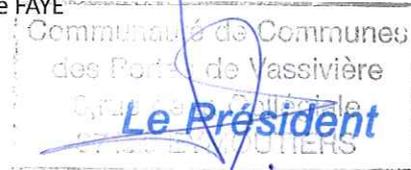
Les membres du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décident à l'unanimité :

- D'AUTORISER le Président à signer la convention d'adhésion à PAY FIP TITRE avec le Trésor Public pour les recettes du budget principal et du budget annexe SPANC

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour extrait conforme.  
A Eymoutiers, le 19 mars 2019

Le Président,  
Jean Pierre FAYE



Acte rendu exécutoire le : 9 - MAI 2019  
Publié le : 9 - MAI 2019

